



éch. : 1/5 000 ème.

- Risque B2 retrait-gonflement des argiles étude géotechnique de reconnaissance du sol recommandée, se reporter à l'annexe technique n°1 du rapport de présentation
- Risque sismique zone 3 d'aléa modéré, totalité de la commune, se reporter à l'annexe technique n°2 du rapport de présentation
- Risque de glissement de terrain, aléa faible étude géotechnique de stabilité recommandée, se reporter à l'annexe technique n°3 du rapport de présentation

PROCEDURE	prescription	délibération entret le projet	approbation
Élaboration du P.O.S.	28/11/83	5/03/85	17/07/87
1ère modification			25/09/92
2ème mise à jour	26/11/92		2/12/92
2ème modification			30/12/92
3ème révision simplifiée	26/02/03		annulée
2ème révision simplifiée	5/12/06		7/03/09
3ème révision du P.O.S., élaboration du P.L.U.	27/02/09 et 13/05/14		
3ème modification			27/02/15
M. n.1, annexes du PPR	13/02/15		

